

IMPORTANT

TOUT AU LONG DE L'ANNEE VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFOS SUR NOTRE SITE :
www.studiodanse-vdart.com

Rubrique Centre de formation

Contact : Darras Vanessa 06.21.50.23.58 / Touzac Nina 06.48.30.63.30

REGLEMENT INTERIEUR CENTRE DE FORMATION V D'ART

Le CFP V D'ART vous souhaite la bienvenue.

La formation est dispensée par des professeurs diplômés d'État. Les cours commencent le 16 septembre 2024 et se terminent en juin 2025.

Pendant les vacances scolaires et les jours fériés, la formation n'aura pas lieu, mais des stages obligatoires peuvent être organisés.

Les cours de la formation pourront être supprimés et/ou reportés dans certains cas exceptionnels : maladie, accident, stages, effectif insuffisant, pandémie.

Les étudiants doivent respecter les locaux, le matériel et veiller au maintien de la propreté des salles. **Il est strictement interdit de manger dans les vestiaires.** Le port de chaussures de ville dans les salles est strictement interdit.

Le centre ouvre ces portes 30 minutes avant le début des premiers cours, aucune personne ne pourra rester à l'intérieur du centre sans un responsable.

Réfectoire et Salle :

Un roulement sera mis en place tous les matins pour le balaie dans la salle et le midi au réfectoire (planning donné le premier jour).

Responsabilité :

La responsabilité du CFP V D'ART ne pourra être engagée en dehors des horaires des cours. Pour les élèves mineurs, nous demandons aux parents de respecter rigoureusement les horaires. Le CFP V D'ART décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

Comportement : La ponctualité et la politesse seront de rigueur au sein de la formation, ni portable (à mettre dans la boîte à portable à l'entrée de la salle), ni chewing-gum, ni bijoux ne seront autorisés pendant les cours.

Les absences : En cas d'absence de courte ou de longue durée : prévenir le professeur. Justificatif médicaux obligatoires sinon l'étudiant ne sera pas admis en cours.

En cas d'abandon : prévenir le professeur par courrier et **aucun versement ne sera remboursé. Engagement à l'année**

Pandémie : Aucun remboursement ne sera effectué par le CFP V D'ART si des solutions de remplacement (rattrapage de cours sur vacances scolaires, sur week-end, en Visio, en extérieur... et ceci avec des changements de planning adaptés aux demandes gouvernementales) sont mis en place.

Pièces à fournir : 1 certificat médical (valable deux ans) / une attestation d'assurance responsabilité civile / 1 enveloppe timbrée

Les Tenues :

Un partenariat est mis en place avec Attitude Diffusion. Les tenues sont à commander chez notre partenaire place du capitole au 1er étage. Demander Marie Céline ou Camille au 05.61.21.47.37

LES PULLS, SWEATS, ET AUTRES VETEMENTS LARGES SONT INTERDITS

Tous les étudiants n'ayant pas leur tenue et non coiffé ne seront pas admis au cours.

Tenue Lundi = justaucorps rouge ATTIASYMA

Tenue Mardi = justaucorps bleu BALLET ROSA ALOIS

Tenue Mercredi = justaucorps noir (libre)

Tenue jeudi = Justaucorps blanc BALDARI

Tenue vendredi =justaucorps violet NAKA (le même qu'en 2023)

Pour l'hiver, une combinaison moulante noire (style grenouillère)

Pull manche longue noir moulant

Dans le sac de l'étudiant doit se trouver obligatoirement la liste ci-dessous :

Gourde / bombe de froid / nécessaire coiffure / nécessaire couture / Genouillère (protection) / demi-pointe/ pointe / basket propre /une tenue de rechange / une balle picot / un élastique de travail

Son repas du midi si besoin.

Médical :

Le CFP V D'ART conseille fortement de consulter la liste des médecins ci-dessous

KINESITHERAPEUTE

PAUL ORGERIE

1147 BIS ROUTE DE TOULOUSE SAINT LYS

05 62 14 17 62

OSTHEOPATHE

MAXIME CARMOUZE

40 RUE SAINT JULIEN SAINT LYS

06 80 55 64 58

Chorégraphies :

Toutes les chorégraphies créées, travaillées et présentées sont l'exclusivité du chorégraphe. Elles ne peuvent être présentées sans l'autorisation de celui-ci et de la direction sous peine de poursuites.

Toutes les scènes proposées par le centre sont obligatoires